



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire
Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Numéro Spécial n°3

Compte-Rendu du CHSCT du 28 mars 2013

La première réunion du CHSCT (Comité hygiène sécurité et conditions de travail) de l'année 2013 a eu lieu le 28 mars dernier.

Le budget 2013 s'élève à 103 699 € (dotation par agent de 125,79 €).

Surprise !: seul 50 % du montant prévu est débloqué au moment où la séance se tenait.

Normalement, la mise à disposition des 50 % restants devait intervenir le 10 février, mais au 28 mars, rien n'était décidé...

Ce qui confère à la réunion un enjeu différent d'autant que le flou règne quant à la mise à disposition des 50 % restants.

Depuis la tenue de la réunion, des nouvelles nous sont parvenues, le budget prévu sera finalement alloué. Ainsi, les dépenses mises en attente et votées par le comité seront donc effectuées.

Le CHSCT vote des dépenses portant sur des éléments variés comme l'achat de fauteuils ergonomiques, l'éclairage des locaux, les aménagements pour personnes handicapées, la sécurité incendie...

Le budget CHSCT est également destiné à des

formations :

- Formation aux premiers secours ;
- Initiation au secourisme ;
- Initiation à l'utilisation d'un défibrillateur ;
- Maniement des extincteurs ;
- Postures dans l'univers bureautique ;
- Formations lutte contre le risque routier destinées aux agents inscrits sur les fiches de risques professionnels ;
- Eco-conduite pour tous les agents.

Des messages vous sont envoyés régulièrement pour vous inscrire.

Nous avons demandé que soient mises à l'ordre du jour les fiches de signalement.

8 fiches ont été rédigées en 2012, contre 2 en 2011. Ainsi 2 agressions au Centre des Finances Publiques de Chalon, 2 à Mâcon, 1 agression téléphonique à Charolles, 2 agressions à Mâcon au service des amendes et 1 agression à Montceau les Mines.

M. Royer a signalé les actions mises en place par la direction : visite chez le médecin, soutien psychologique, lettre de soutien, autorisation d'absence pour démarche.

Ce qui est un signe que la direction prend en compte

les problèmes.

Mais ceci a lieu après les agressions et les problèmes récurrents des agents et leurs difficultés à les résoudre dans un cadre de suppressions d'emplois, de stress ne sont pas abordées.

Il a également regretté que les agents renoncent à porter plainte.

Des condamnations ont cependant été obtenues, notamment pour une personne ayant des antécédents de même nature.

Il est vrai que ce n'est pas une démarche facile et que la crainte de représailles peut amener à renoncer. Cela demande cependant réflexion.

Ce sujet a été l'occasion pour la CGT Finances Publiques 71 de revenir sur les problèmes liés à l'accueil (physique ou téléphonique) dans les services. Nous avons, à nouveau, insisté sur l'importance de diffuser un message dissuasif à destination du public que nous accueillons même si l'ensemble de nos usagers ne se livrent pas à des incivilités. Le rappel des sanctions encourues, mises en exergue, sur une affiche placée sur les banques d'accueil doit être, selon nous, privilégié. Le président de séance ne partage pas cette approche « dissuasive » mais préfère reprendre l'affiche issue du dispositif ministériel que nous jugeons trop « courtoise »... La CGT Finances Publiques 71a réaffirmé qu'elle ferait preuve de la plus grande vigilance sur ce dossier...

Dans CHSCT, il y a C.T, soit...Conditions de travail.

Actuellement, des plans d'information, de formation pluriannuelles (2012-2014) sont élaborés et mis en œuvre en direction des directeurs des ressources humaines et des cadres avec des axes tels que "Développement de la connaissance des risques ou amélioration continue de l'existant".

Il est prévu des actions comme "prise en compte de la sécurité, la santé et les conditions de travail, améliorer les pratiques managériales,

La note d'orientation ministérielle indique que la priorité doit être donnée à la réalisations d'actions de préventions primaires c'est-à-dire visant à supprimer le risque.

Supprimer le risque pour nous, c'est redéfinir

l'organisation du travail avec les agents !

C'est elle qui génère les situations de stress, de tensions, de douleurs.

Ce qui est tenté, c'est d'adapter l'homme aux contraintes, aux machines mais, pour la CGT, c'est l'inverse qui doit se faire en redéfinissant sa place dans l'univers du travail.

Ce n'est donc pas tout à fait ce qui est proposé dans ces stages et autres réunions.

Le CHSCT a son rôle dans cette remise en cause et les agents doivent y être associés.

La CGT Finances Publiques milite pour que s'engage une vaste réflexion sur l'organisation du travail à la DGFIP !

Nous ferons donc appel à vous pour nous aider dans cette tâche.

L'étude des registres santé et sécurité a été l'occasion pour la CGT Finances Publiques 71 de revenir avec insistance (nous l'avions déjà fait lors du CTL du 21 mars 2013) sur la situation du CDIF de Chalon qui présente un certain nombre de défaillances et de dysfonctionnements dans ses aménagements ; ce qui provoque des conséquences en termes de conditions de travail. Le président nous fait part de la prévision d'une réunion aux alentours du mois de juin avec de possibles aménagements durant la période d'été.

Par contre, nous sommes toujours sans nouvelles des travaux concernant le Centre des Finances Publiques de Montceau les Mines... Si vous retrouvez le dossier, « remonté » à la DG, merci de nous le signaler ! Rappelons que l'emménagement de la Trésorerie était initialement prévu au mois de septembre 2013

Noms des titulaires et suppléants **CGT Finances Publiques 71 :**

Titulaires :

Evelyne GOMEZ, Secrétaire CHSCT, Centre des Finances de Chalon, 03 85 41 71 89

Nadine BERTHOD, Trésorerie de Cuiseaux, 03 85 72 70 15

Suppléantes :

Véronique BADEY, Centre des Finances de Montceau, 03 85 67 42 02

Lidwine AUBOEUF, Paierie départementale, 03 85 21 11 80

N'hésitez pas à nous contacter